

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

7 novembre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° II-2917

présenté par

M. Maillot, Mme Bourouaha, M. Bénard, M. Castor, M. Chassaigne, Mme Faucillon, Mme K/Bidi,  
Mme Lebon, M. Lecoq, M. Maurel, M. Monnet, M. Nadeau, M. Peu, Mme Reid Arbelot,  
M. Rimane, M. Sansu et M. Tjibaou

**ARTICLE 42****ÉTAT B****Mission « Enseignement scolaire »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Enseignement scolaire public du premier degré	0	0
Enseignement scolaire public du second degré	0	0
Vie de l'élève	0	0
Enseignement privé du premier et du second degrés	0	0
Soutien de la politique de l'éducation nationale	0	144 000 000
Enseignement technique agricole	0	0
Plan pluriannuel de recrutement d'enseignants du second degré public ( <i>ligne nouvelle</i> )	144 000 000	0
<b>TOTAUX</b>	144 000 000	144 000 000
<b>SOLDE</b>	0	

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Alors que le gouvernement évoque la baisse démographique pour justifier la suppression de 180 postes dans le second degré public, celui-ci souffre du manque d'effectifs d'enseignants.

Selon une enquête SNES-FSU, 56% des collèges et lycées manquaient d'au moins un enseignant à la rentrée 2024 et que près de 8800 postes d'enseignants ont été supprimés dans le secondaire depuis 2017.

Il faudrait créer environ 10 000 emplois pour atteindre les taux d'encadrement de 2017. Cet amendement propose donc de créer un plan pluriannuel de recrutement d'enseignants du second degré afin de recruter à l'horizon 2027 les 10 000 enseignants manquants. Ainsi, il est proposé de recruter 3.300 nouveaux enseignants pour l'année 2025. Nous estimons le cout d'un tel recrutement à 144 millions d'euros.

Un nouveau programme intitulé « plan pluriannuel de recrutement d'enseignants du second degré public » est créé et abondé de 144 millions d'euros en AE et CP.

Ces crédits sont prélevés hors titre 2 sur l'action 8 du programme 214